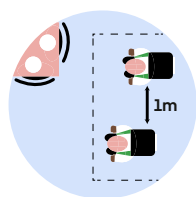


Guide des précautions sanitaires à respecter dans le cadre de la livraison de repas à domicile.



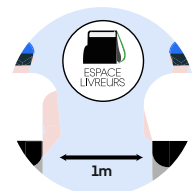
La livraison de repas à domicile reste autorisée pourvu qu'elle se fasse sans contact et en respectant les mesures d'hygiène. Afin d'assurer une protection maximale des personnes qui préparent les repas dans vos restaurants, des livreurs et des clients, vous trouverez ci-dessous un guide des précautions sanitaires à suivre, en ligne avec les consignes publiées par le Gouvernement.

LA LIVRAISON SANS CONTACT POUR LES RESTAURATEURS



ZONE D'ATTENTE POUR LES LIVREURS

Une zone d'attente doit être aménagée pour recevoir les livreurs tout en leur permettant de conserver une distance de sécurité d'un mètre minimum entre eux. Si une telle zone ne peut être aménagée, l'attente doit se faire hors du restaurant.



ZONE DE RÉCUPÉRATION DES COMMANDES

La zone de récupération des commandes doit être parfaitement distincte des cuisines afin de limiter tout contact entre le personnel du restaurant et les coursiers.



RÉCUPÉRATION DE LA COMMANDE PAR LE LIVREUR

Le livreur dépose son sac ouvert dans la zone de récupération, le personnel scelle le sac du repas et le place directement dans le sac du livreur sans contact avec celui-ci.

LES CONSIGNES DE BASE POUR ÉVITER LA TRANSMISSION DU VIRUS



A TOUT INSTANT : LES GESTES BARRIÈRES

Les gestes barrières doivent être appliqués en permanence par l'ensemble du personnel

- Se laver très régulièrement les mains (savon ou gel)
- Toussez ou éternuez dans votre coude ou dans un mouchoir
- Utilisez un mouchoir à usage unique et jetez-le immédiatement
- Saluez sans serrer la main et évitez les embrassades



NETTOYAGE ET DÉSINFECTION

Systématiquement nettoyer et désinfecter toutes les surfaces et ustensiles en contact avec la nourriture.

Pensez à également nettoyer et désinfecter toute surface et objet manipulés par plusieurs personnes (stylos, poignées de porte, caisses, etc.).

Toute personne symptomatique (fièvre, toux, difficultés respiratoires) ne doit surtout pas se rendre sur son lieu de travail, doit s'isoler et appeler un médecin pour procéder à un diagnostic. En cas de présence sur le lieu de travail d'une personne présentant des symptômes, nous vous prions d'en informer au plus vite notre support (restaurantsfrance@uber.com).

Vous avez des questions sur le coronavirus ?

 gouvernement.fr/info-coronavirus

 0800 130 000 (appel gratuit)